



Rapport de la secrétaire-trésorière nationale

CINQUIÈME CONGRÈS NATIONAL DU COPE SEPB 17 au 19 juin 2016 Hilton Toronto, Toronto (ON)

Consoeurs et confrères,

Notre Syndicat national comportait, au moment de notre dernier congrès national de Winnipeg au Manitoba en juin 2013, environ 35 000 membres regroupés dans 38 sections locales au Canada. Aujourd'hui, notre Syndicat national représente environ 34 000 membres dans 38 sections locales. C'est surtout la région 4 qui a écopé en raison de la perte d'une importante unité de négociation et des constantes réductions dans plusieurs secteurs. Les effectifs sont répartis dans les quatre régions ainsi qu'il suit :

- La région 1 comprend la province de Québec, un regroupement de 13 sections locales représentant près de 15 000 membres qui reçoivent des services du SEPB-Québec;
- La région 2 comprend la province d'Ontario, représentant un peu moins de 6 000 membres dans 21 sections locales qui reçoivent des services du COPE Ontario;
- La région 3 englobe les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest comprenant 3 sections locales et représentant près de 2 000 membres;
- La région 4 inclut la province de la Colombie-Britannique et le Territoire du Yukon avec une section locale représentant près de 11 000 membres.

Le recrutement syndical a été pour nous une grande priorité durant le mandat qui s'achève. Le programme de recrutement national nous a permis de nous concentrer sur le renforcement de notre syndicat en recherchant de façon proactive des occasions de maintenir et d'accroître nos effectifs, et ce, en dépit des attaques sans précédents menées par nos employeurs et les gouvernements qui semblent déterminés à vouloir casser les syndicats.

Situation financière

Nous disposons de quatre fonds distincts pour mener à bien les activités de notre Syndicat national. Ce sont :

- Fonds général

- Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense
- Fonds NOP
- Fonds de congrès

Les revenus du Syndicat national proviennent principalement de la capitation de nos sections locales et de nos conseils et des intérêts générés par ces sommes.

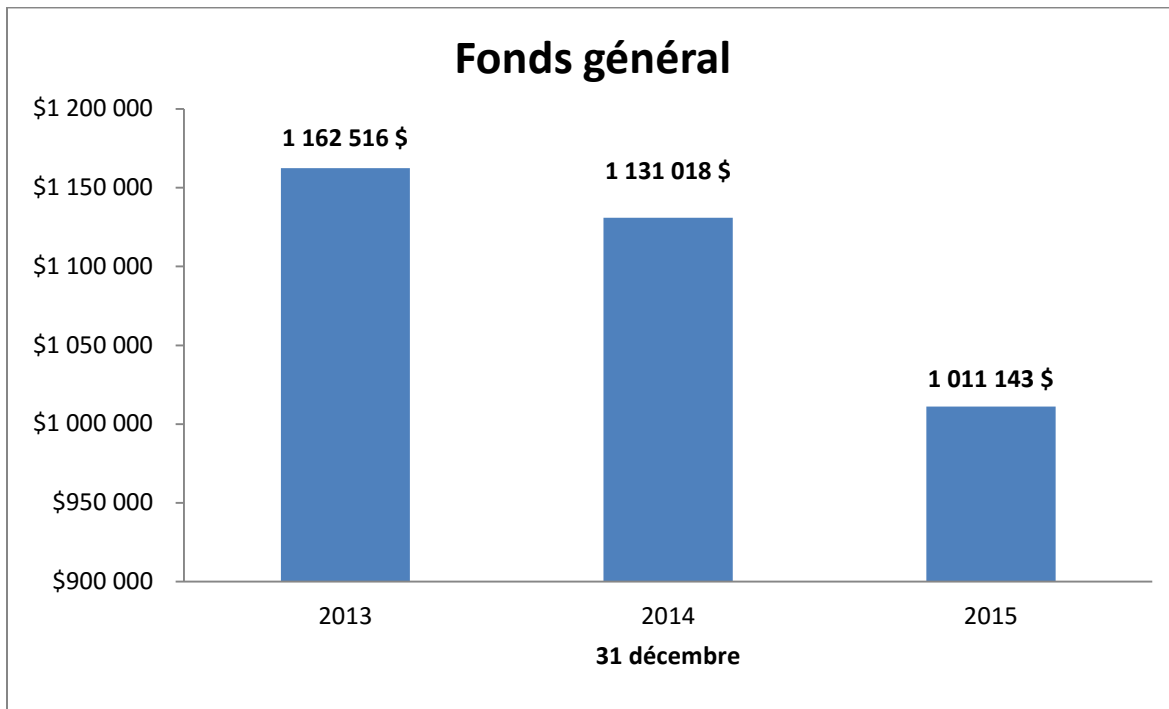
La capitation actuelle perçue par le Syndicat national s'élève à 6,90 \$ par membre par mois et est répartie ainsi :

- Fonds général – 2,75 \$
- Fonds ROC – 0,90 \$
- Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense – 3,25 \$

De plus, chaque section locale verse 75 \$ par mois au fonds de congrès.

Solde des Fonds pour les années se terminant le 31 décembre 2013 au 31 décembre 2015

Fonds général

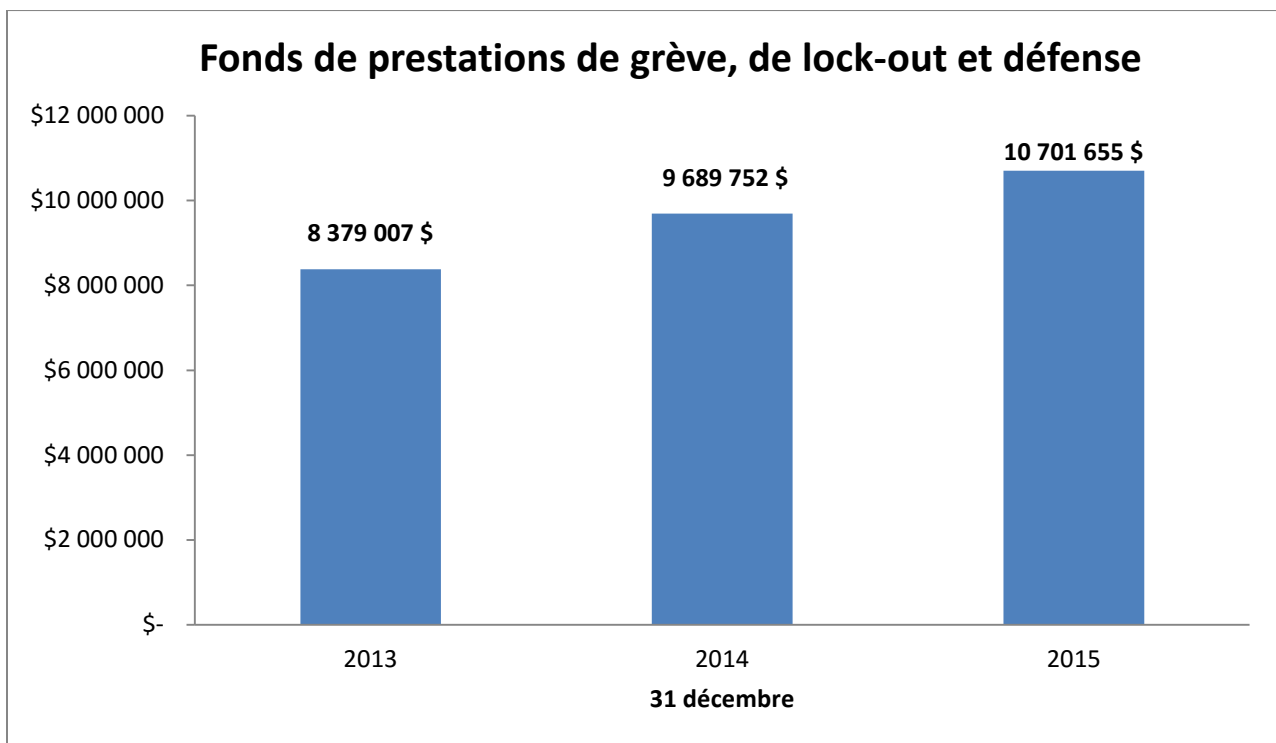


Même si le fonds général s'est comprimé au cours des quelques dernières années, il affiche toujours un solide excédent. La décision de l'exécutif national s'engageant à verser une

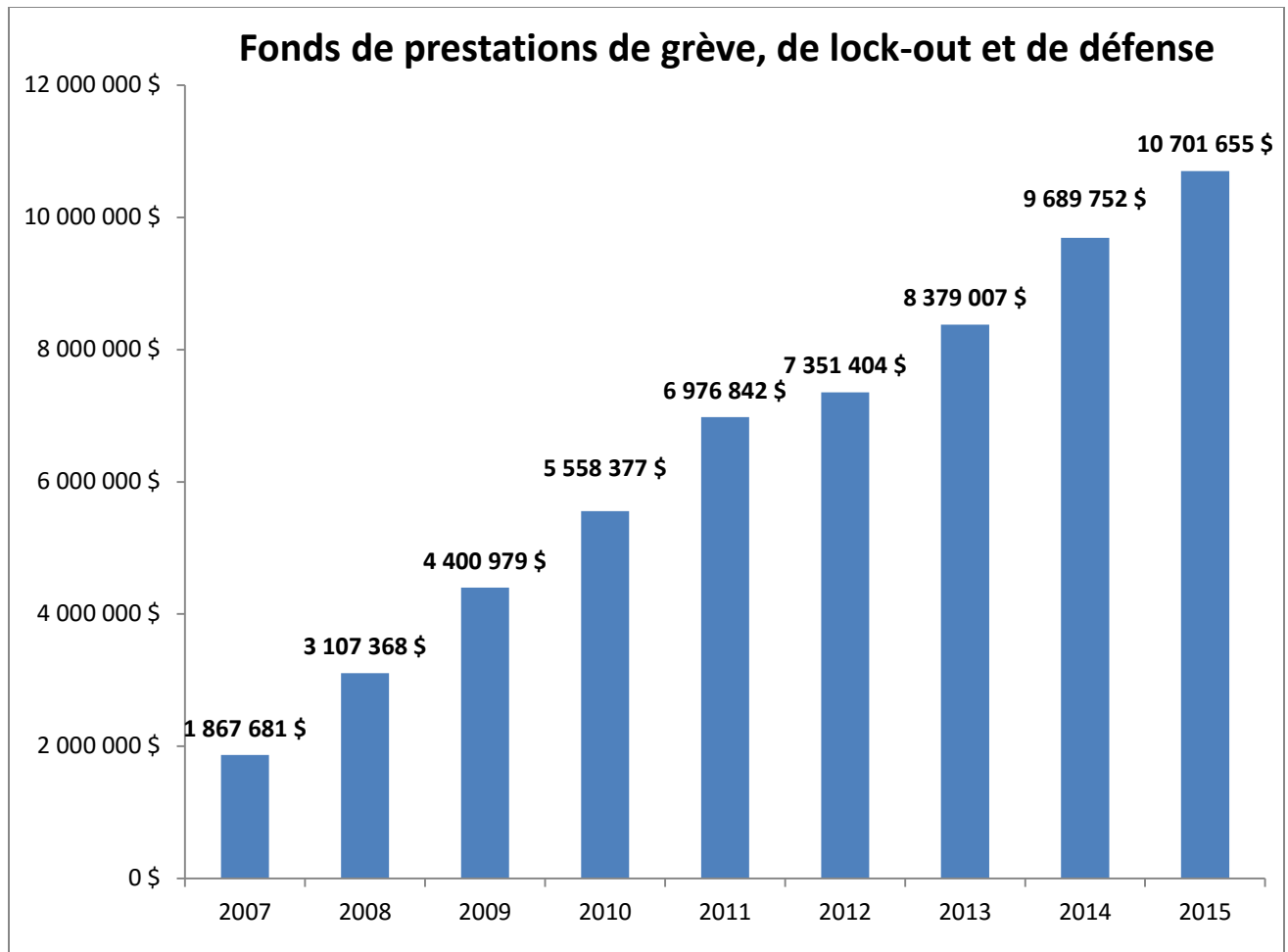
contribution annuelle de 15 213 \$ au Congrès du travail du Canada pour le financement de son nouvel édifice aura eu une incidence sur le solde du fonds durant le présent mandat de même que l'augmentation de la capitation de 0,05 \$ par membre par mois approuvée par le congrès du CTC à son congrès en 2014.

Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense

Entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2015, la somme de 610 093 \$ a été déboursée en prestations de grève, de lock-out et de défense en plus des 171 141 \$ versés en contributions au Congrès du travail du Canada et de 2 642 \$ pour couvrir des dépenses diverses.

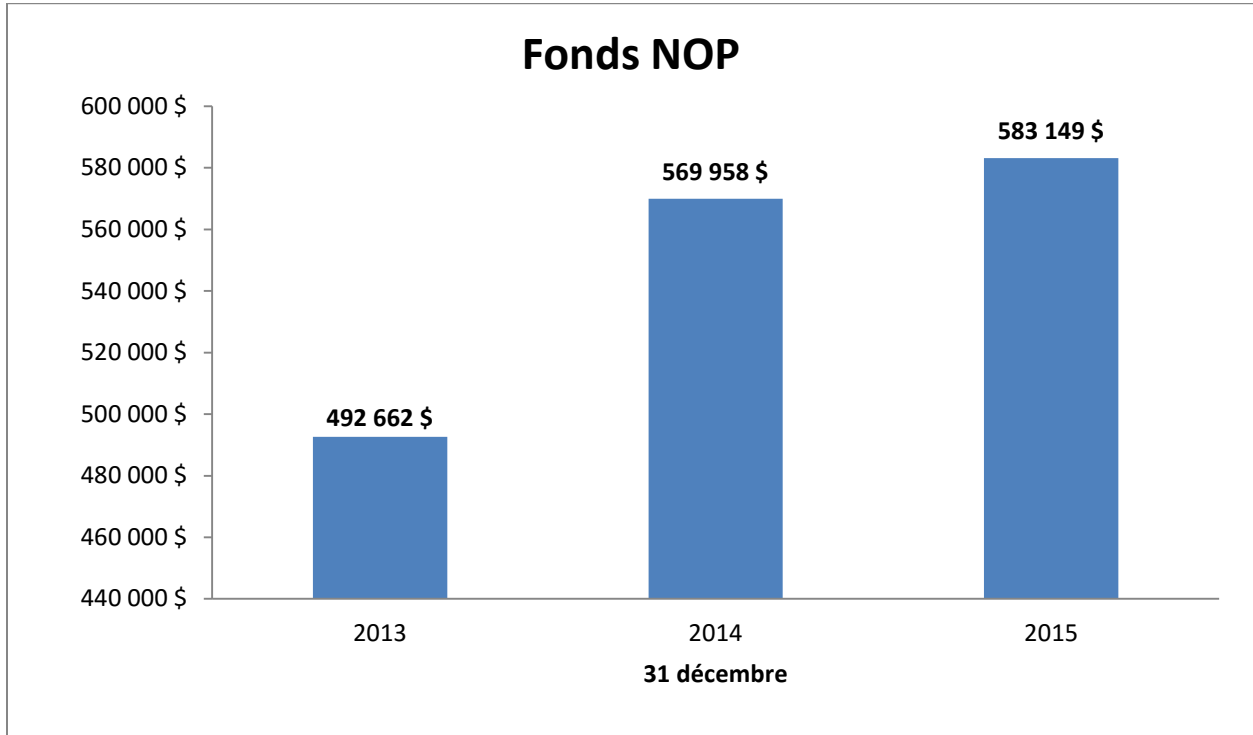


On peut réellement mesurer le succès de notre Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense en le considérant sur une plus longue période.



À ses modestes débuts, le fonds n'abritait que 100 000 \$ que les TCA d'alors nous avaient prêté. Aujourd'hui, nous approchons les 11 millions de dollars. C'est tout un tour de force que d'avoir réussi à faire fructifier le fonds considérant le montant versé de ce fonds au SIEPB comme prévu à l'entente et les conflits longs et moins longs comme les grèves et les lock-out que nous avons traversés chaque année. Le fonds ayant pris cette ampleur, il est maintenant temps pour nous d'étudier des méthodes d'investissement plus performantes de ces sommes pour garantir la durabilité et la croissance constante du fonds.

Fonds de recrutement national



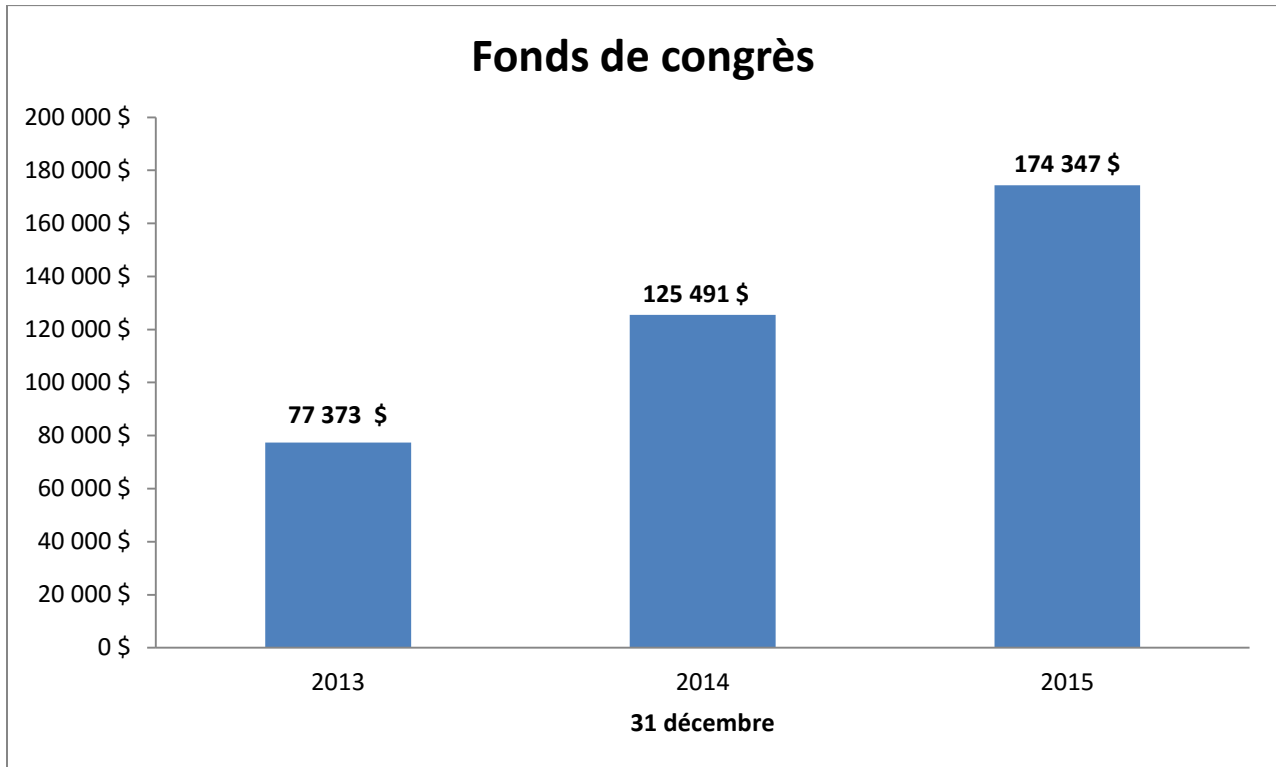
Entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2015, nous avons versé la somme 1 460 186 \$ en subsides aux régions pour le recrutement. Cette somme se répartit comme suit :

Région 1	443 097 \$
Région 2	567 634 \$
Région 3	44 266 \$
Région 4	405 189 \$

Le programme de recrutement national a été mis sur pied de telle sorte que chaque région, hormis la région 2, est éligible à recevoir un subside du Syndicat national pour embaucher jusqu'à deux recruteurs temporaires, à temps complet ou à temps partiel. 75 % du salaire et des avantages que le conseil ou la section locale paie à ses recruteurs sont remboursés jusqu'à concurrence de 75 000 \$ par année, par recruteur. La région 2 continue de recevoir un versement trimestriel de 27 267 \$ de même que l'option de demander un subside additionnel.

L'implantation du programme de recrutement national a donné à chaque région la capacité de concentrer ses ressources en vue d'une croissance de ses effectifs. Par ce programme, nous continuons à nous renforcer au sein du mouvement syndical canadien pour mieux protéger les membres que nous représentons.

Fonds de congrès



Nous profitons des trois ans qui séparent les congrès pour alimenter le fonds de congrès pour pouvoir ensuite répondre aux besoins des personnes déléguées à cette activité. Cette réserve est complétée par des virements additionnels depuis le fonds général pour faire en sorte qu'il y ait suffisamment d'argent pour le congrès.

Les trois années à venir

Quand je repense à mes 9 dernières années passées comme secrétaire-trésorière, je peux dire que je suis fière de ce que nous avons accompli. Nous avons pendant cette période réussi à régler une importante poursuite judiciaire que le SIEPB avait déposée contre nous. Nous avons pu apporter notre soutien aux campagnes du Congrès du travail du Canada pour défendre le mouvement syndical des attaques des gouvernements. Nous avons concrètement démontré que nous étions viables sur le plan financier et que nous étions capables de gérer des budgets. J'aimerais ici souligner le solide apport de tous les membres qui forment notre organisation. Je sais que nous poursuivrons sur notre lancée avec le même élan que celui qui nous a animé tout au long de ce bref laps de temps depuis notre création et que nous continuons de jouer un rôle de leader au sein du mouvement syndical.

La secrétaire-trésorière nationale,

Gwenne Farrell